

EQUIPE SPECIALISEES ALZHEIMER A DOMICILE POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE TROUBLES COGNITIFS

L'équipe spécialisée à domicile de l'Association Action Gériatrique Aréenne a pour vocation d'intervenir auprès des personnes atteintes de troubles cognitifs légers ou débutants mais également modérés, pour lesquelles une prestation de « soins d'accompagnement et de réhabilitation » a été prescrite par un médecin.

La prestation « soins d'accompagnement et de réhabilitation » est une des stratégies thérapeutiques non médicamenteuse permettant de mettre en place auprès du patient, des activités thérapeutiques, de réhabilitation sociale, d'éducation thérapeutique et de soutien de l'aidant. La réhabilitation a pour but d'utiliser les capacités restantes ou non exploités, pour améliorer l'autonomie de la personne dans ses activités de la vie quotidienne. Il s'agit donc de proposer à domicile un accompagnement global associant des interventions sur la qualité de vie, sur la communication, sur la cognition, sur la stimulation sensorielle, sur l'activité motrice et les activités sociales, d'apporter des conseils aux proches et de créer un relais et un suivi à moyen et long terme.

Réhabiliter : rétablir une personne dans une capacité qu'elle avait perdu, faire recouvrer l'estime de soi, la considération d'autrui, récupérer son statut humain, réinsérer un statut familial et social.

Les conditions de prise en charge :

L'équipe dispose d'une capacité de prise en charge de 30 patients.

Pour bénéficier des soins, il est nécessaire de résider sur le canton de Saint Yrieix, d'être âgé de 60 ans et plus. La prise en charge se fait sur prescription médicale.

L'équipe pluridisciplinaire :

L'équipe pluridisciplinaire composée d'une infirmière coordinatrice, Mme DUPERRIER, d'une ergothérapeute, Mme PERDRIX, de 4 aides soignantes Assistante de Soins en Gériatrie, Mme GROS, Mme BERLAND, Mme LINARD et Mme CARRE, et d'une psychologue, réalise l'accompagnement et la prise en charge des patients présentant des troubles cognitifs. L'infirmière coordinatrice supervise l'équipe et la mise en place des plans de soins et d'accompagnement.

La coordination Médico-Sociale

Chaque médecin prescripteur est informé du suivi de son patient par l'envoi d'un projet de soins et réhabilitation, de bilans psychologiques, psychomoteurs ou d'ergothérapie, de compte rendu et d'évaluation à l'issue des séances.

Pour une bonne coordination et continuité des prises en charge des patients et des aidants, des partenariats sont mis en place avec l'ARS, le Conseil Général, les médecins traitants et spécialistes, les libéraux, les MAIA, la consultation mémoire de l'hôpital de St Yrieix ,

La tarification :

L'autorité de tarification de ce service est l'Agence Régionale de Santé et son financement provient de l'Assurance Maladie. Il correspond à une dotation globale de fonctionnement allouée au service.

CONTACT : Mme DUPERRIER au 05 55 75 99 56 ou 06 85 08 01 75
Ouverture du service le 03 décembre 2012